



AVANTAGES

- Mono composant, propre, facile d'emploi et non toxique.
- Remplace les pâtes, les rubans et la filasse. Ne risque pas de colmater les filtres.
- Assure l'étanchéité des filetages métalliques de toute nature : laiton, acier brut ou traité, inox, ...
- Protège contre la corrosion.
- Se démonte facilement avec de l'outillage standard.
- Etanchéité immédiate après polymérisation.

DEFINITION

Adhésif anaérobie mono composant facilement démontable pour l'étanchéité des bouchons, tubes et raccords filetés métalliques de faible diamètre (jusqu'à ½ pouce).

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi.

Température d'application : +5 à +40°C.

Pour une utilisation à une température < 10°C : utiliser notre **ACTIVATEUR 3140**.

Appliquer l'adhésif sur des surfaces propres et sèches de manière à combler totalement le jeu.

Pour une polymérisation plus rapide : utiliser notre **ACTIVATEUR 3140**.

Lorsque la résine a polymérisé, la mise en pression peut être faite.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide
Couleur :	brun marron
Viscosité :	200 à 300 cPs
Déblocage :	5 à 10 N.m sur M10
Température de fonctionnement en continu :	-60 à +150°C
	+230°C en pointe
Résistance mécanique sur ACIER M10 (NFT 76.124) :	10 à 20 N.m

CARACTERISTIQUES (SUITE)

Temps de prise à 20°C :	< 10 min sur cuivre et ses alliages
	10 à 25 min sur ACIER
	< 60 min sur INOX
Jeu maximum d'utilisation :	0.3 mm

DOMAINE D'APPLICATIONS

- Produit idéal pour les petits raccords à pas fin.
- Assemblages peu sollicités. Asservissements, capteurs, ...
- Étanchéité eau chaude et froide, solvants, huiles, essences, ... sur les petites canalisations.
- Étanchéité pour l'air comprimé et les gaz sur des filetages à pas fins.
- Chauffages, sanitaires, climatisation, hydraulique, pneumatique, automobile, ...

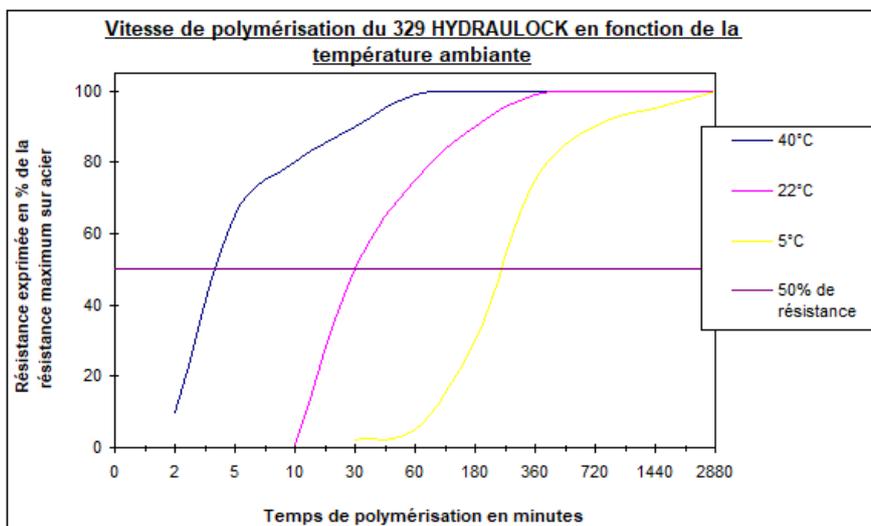
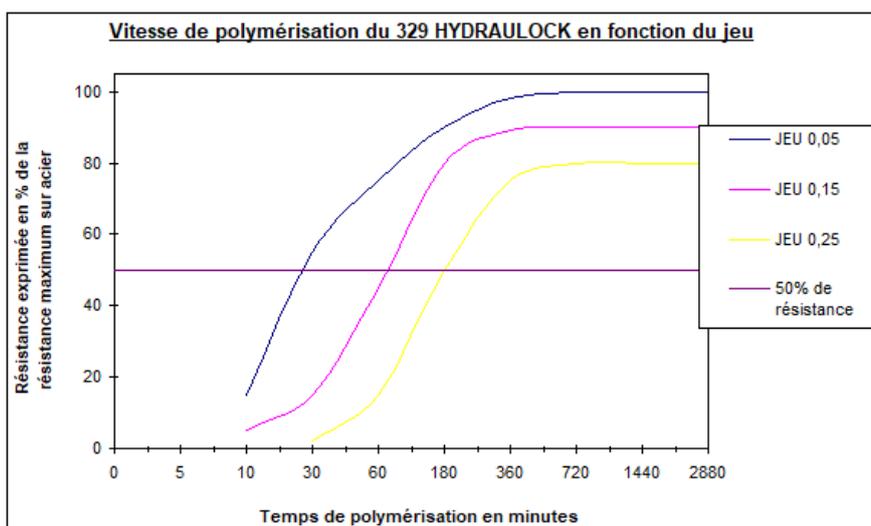
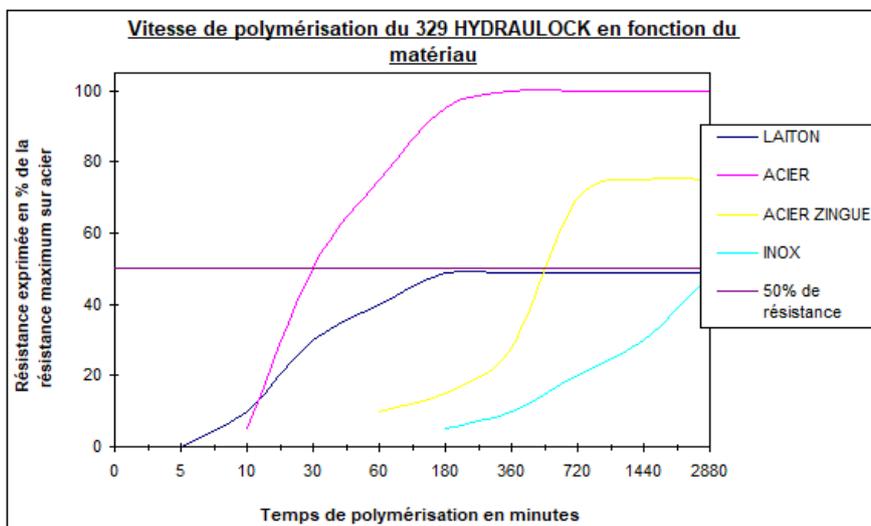
EMBALLAGE

Flacon 250 ml	Réf.1329 F5	x1
Flacon 50 ml	Réf. 1329 F3	x6



FT329 / Indice 10 – 23/02/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.



ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.